

Collèges : le président Morin contraint à un débat

Jean Morin ne voulait ni fermer de collèges, ni en débattre en séance. Il y sera contraint par l'opposition, et des élus de la majorité. Le président du Département a été taxé d'immobilisme, hier.

Il est 17 h 30, vendredi, à la session du conseil départemental de la Manche. Karine Duval vient clore la polémique du jour, entamée le matin, par un rebondissement. « **Dix-neuf élus départementaux ont signé notre demande de se réunir avec l'ordre du jour suivant : un point d'étape sur la réflexion concernant l'évolution du réseau des collèges publics dans la Manche, et la poursuite de la démarche** », annonce la porte-parole du groupe d'opposition.

Il fallait un tiers de signatures. Or la gauche compte neuf élus sur cinquante-quatre. Conclusion : des élus de la majorité ont joint leurs signatures à celles de l'opposition pour contraindre le président du Département à débattre des collèges.

« Nous connaissons les effectifs »

Jean Morin a bien eu du mal à expliquer sa méthode. Dans un communiqué, fin novembre, il avait annoncé garder les cinquante-deux collèges existants jusqu'à la fin du mandat en 2028, suite « **à un choix des élus de la majorité de maintenir le réseau dans son maillage actuel de proximité.** » Quelques jours plus tard, il rectifiait le tir en disant « **ne pas aller vers des fermetures imposées** », voulant y associer notamment les maires et l'Éducation nationale.

Dans les faits, vingt-trois élus de la majorité avaient voté pour une restructuration du réseau du collège. Comme Jean Morin le dit lui-même, « **douze collèges sont fragiles et six possiblement en état de fermeture. Le constat démographique est clair : un mur nous attend en 2029 et 2030, les effectifs actuels du primaire (NDLR : aussi à la baisse) nous le disent.** » Philippe Bas, ancien président, le dit aussi : « **Nous connaissons les effectifs des collèges dans les années à venir : les enfants qui vont y rentrer sont déjà nés.** »

« Éteindre l'incendie »

Pour autant, Jean Morin n'a pas voulu aller au vote. « **Je n'avais pas l'assurance d'avoir la majorité absolue, qui est de 28 voix.** » Le président l'a concédé, « **il y a eu pas mal d'incompréhensions** ».

sions sur cette décision ». C'est le moins que l'on puisse dire. « **Votre proposition de « faire ensemble » vise surtout à éteindre un incendie** », suspecte Dominique Hébert, élu cherbourgeois d'opposition. Les coups les plus rudes sont venus de Karine Duval. « **Comment ne pas être abasourdis quand une minorité de la majorité empêche tout débat sur un enjeu au cœur de la responsabilité de notre collectivité ?** » Parlant d'une « **communication déconcertante** » et d'« **immobilisme** », elle évoque un rendez-vous raté. « **Nous avons les cartes en main pour travailler le choc démographique à venir.** »

Au nom du groupe de la majorité, Philippe Bas a surtout défendu les mandatures précédentes. « **Que l'opposition ne vienne pas nous faire la leçon : nous n'avons pas reçu le moindre soutien à chaque fois que nous avons fermé un collège** », avance l'ancien président. Il a été contredit par l'opposition sur un vote, en l'occurrence unanime, pour la fermeture du collège de Sourdeval en 2021.

La gauche a donc marqué des points, hier vendredi. « **Le débat sur le réseau des collèges sera l'unique point à l'ordre du jour de cette plénière** », précise Karine Duval. Le débat devrait avoir lieu en janvier. Un débat, pas une délibération.

Christophe LECONTE.



Au premier plan, le groupe d'opposition a critiqué l'immobilisme de Jean Morin sur le dossier des collèges. Ouest-France